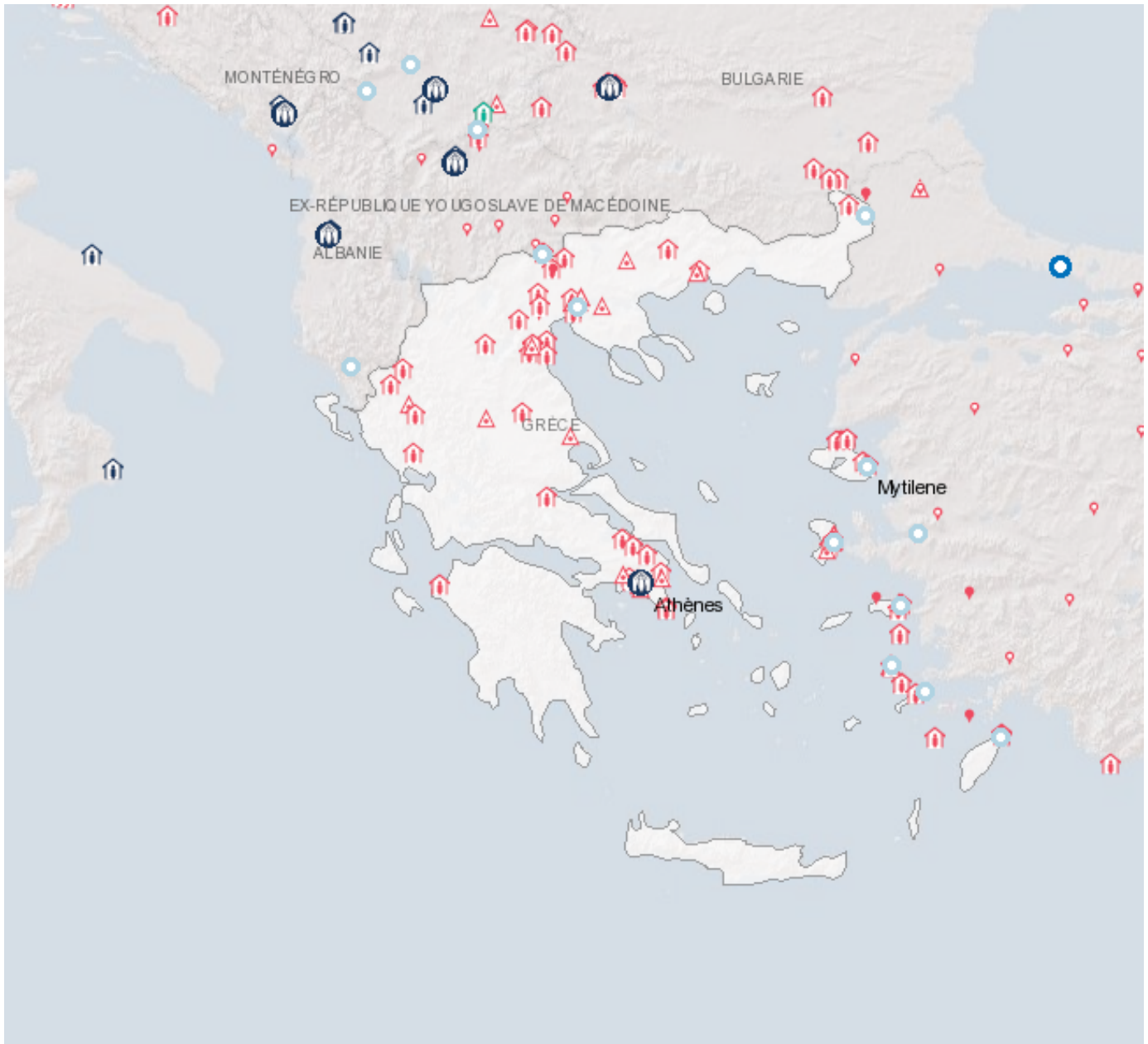
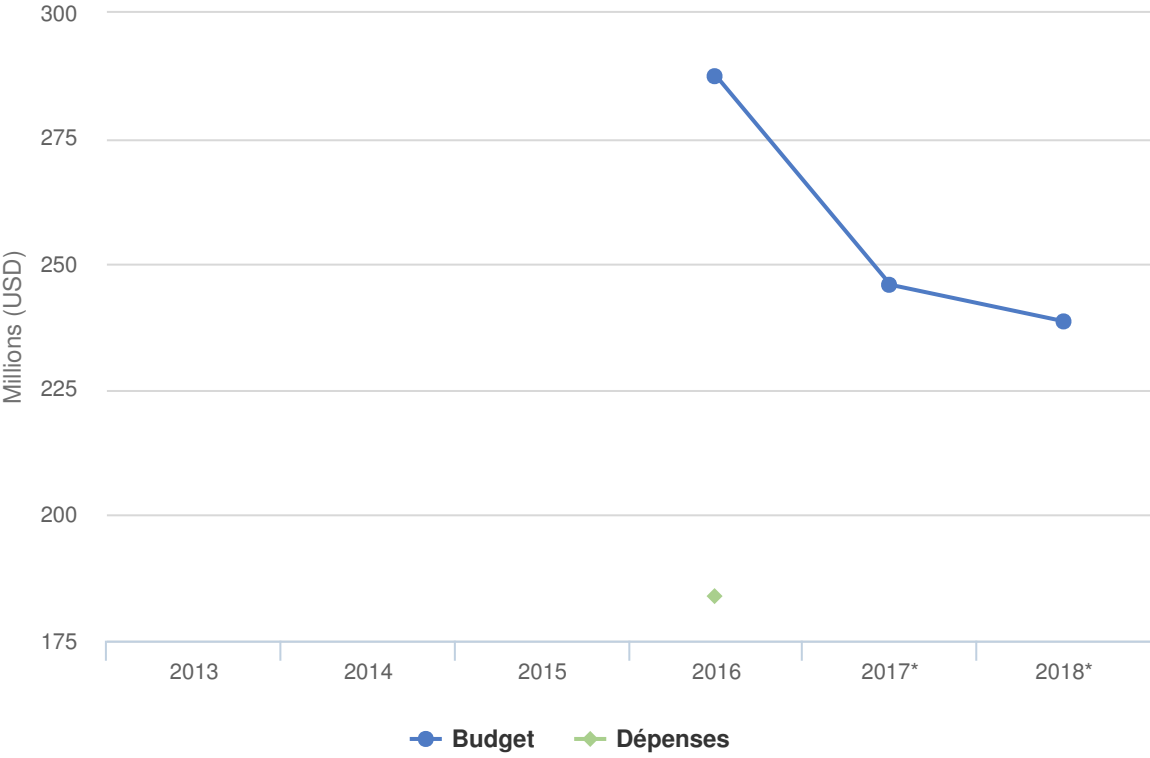


## Opération: Grèce



# Budgets et Dépenses - Grèce



## Chiffres clés :

- 40 000 personnes bénéficieront d'aides en espèces
- 30 000 demandeurs d'asile recevront des informations sur les procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié
- 27 000 personnes bénéficieront de places d'hébergement en zones urbaines
- 5 000 personnes bénéficieront d'une assistance juridique

## Environnement opérationnel

Plus d'un million de réfugiés et de migrants sont arrivés en Grèce en 2015 et début 2016. Suite à des restrictions aux frontières et à la mise en œuvre de la Déclaration UE-Turquie en mars 2016, le nombre d'arrivées a baissé et la situation globale s'est stabilisée en 2017. La situation sur les îles reste cependant préoccupante. Le HCR est présent sur 11 sites en Grèce (six sur les îles et cinq sur le continent).

En septembre 2017, le HCR estimait qu'il y avait environ 43 000 réfugiés et migrants en Grèce. Le nombre de nouveaux arrivants est relativement stable depuis avril 2016 et les tendances globales ne devraient pas connaître de changements substantiels. La relocalisation actuelle de demandeurs d'asile entre la Grèce et d'autres pays de l'UE devrait se terminer fin 2017. Les transferts pour des motifs de réunification familiale et les retours vers les pays d'origine dans le cadre du dispositif de retour volontaire devraient se poursuivre en 2018.

En 2018, le HCR capitalisera sur les progrès réalisés en matière de traitement des cas de protection et de réponses, en particulier pour les mineurs isolés et dans le domaine de la prévention et de la réponse à la violence sexuelle et de genre (SGBV). Les mécanismes d'hébergement et d'aides en espèces pourraient contribuer à une véritable transition vers l'autosuffisance et ouvrir la voie à l'intégration. D'ici fin 2018, 20 000 réfugiés, selon les estimations, devraient rester dans le pays. Le HCR collaborera étroitement avec les autorités, tant au niveau national que local, pour soutenir la conception de politiques d'intégration et élargir les possibilités d'autosuffisance.

## Priorités clés

Les principaux objectifs en 2018 consisteront, pour le HCR, à se retirer progressivement de l'implication directe dans la fourniture de services et d'assistance et à se concentrer sur le plaidoyer, le renforcement des capacités et la surveillance en matière de protection.

En 2018, il sera nécessaire de poursuivre le développement du dispositif d'hébergement en coopération étroite avec le gouvernement et les municipalités, la distribution d'aides en espèces et l'identification des risques de protection ainsi que la réponse à ces risques, en particulier pour les enfants et les femmes. L'accent sera mis sur la création des conditions permettant l'autosuffisance et sur le potentiel d'intégration des réfugiés vivant en Grèce. Les questions liées à l'intégration relèvent de la compétence d'au moins sept ministères différents au sein de l'administration centrale. Il est par conséquent essentiel d'élaborer une stratégie globale en matière d'intégration dans le but de renforcer les capacités du ministère des Migrations, d'encourager l'implication des ministères compétents et de promouvoir le rôle des municipalités tout en veillant à l'inclusion des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le processus ainsi que leur accès aux services publics.

# Budget 2018 initial - Grèce | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Cadre juridique et politique	1,057,557	86,813	1,144,370
Aide juridique et recours judiciaires	2,454,904	0	2,454,904
Accès au territoire	1,293,682	0	1,293,682
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,582,596	0	1,582,596
<b>Sous-total</b>	<b>6,388,739</b>	<b>86,813</b>	<b>6,475,552</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
Conditions d'accueil	146,998,706	0	146,998,706
Procédures de détermination du statut de réfugié	10,517,856	0	10,517,856
<b>Sous-total</b>	<b>157,516,562</b>	<b>0</b>	<b>157,516,562</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
Prévention et interventions liées aux VSS	2,698,452	0	2,698,452
Risques de détention arbitraires	1,979,326	0	1,979,326
Protection des enfants	5,529,883	0	5,529,883
<b>Sous-total</b>	<b>10,207,661</b>	<b>0</b>	<b>10,207,661</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	50,221,610	0	50,221,610
<b>Sous-total</b>	<b>50,221,610</b>	<b>0</b>	<b>50,221,610</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>			
Coexistence avec les communautés locales	2,921,357	0	2,921,357
<b>Sous-total</b>	<b>2,921,357</b>	<b>0</b>	<b>2,921,357</b>
<b>Solutions durables</b>			
Intégration	4,710,329	0	4,710,329
<b>Sous-total</b>	<b>4,710,329</b>	<b>0</b>	<b>4,710,329</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>			
Coordination et partenariats	1,624,433	0	1,624,433
<b>Sous-total</b>	<b>1,624,433</b>	<b>0</b>	<b>1,624,433</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Approvisionnement et logistique	2,197,073	0	2,197,073
Gestion des opérations, coordination et appui	2,696,543	0	2,696,543
<b>Sous-total</b>	<b>4,893,616</b>	<b>0</b>	<b>4,893,616</b>
<b>Budget 2018 initial</b>	<b>238,484,306</b>	<b>86,813</b>	<b>238,571,119</b>

---